

# La lettre **e** infos



de Montboucher  
sur Jabron

N°11

MAI  
2018

## Des bonnes nouvelles

Une maison médicale à Montboucher abritant deux médecins, des infirmières, une psychiatre, une diététicienne, une ostéopathe, une orthophoniste... Qui l'aurait cru il y a seulement un an ! Ce sera pourtant bien une réalité avant la fin 2019... Mais d'ici là, un cabinet médical ouvrira dès octobre de cette année dans lequel exerceront deux jeunes médecins venus du nord de la France.

Autre bonne nouvelle qui, celle-là se concrétisera avant cet été : les travaux de mise en valeur du Centre Ancien. Nous avons engagé 440 000 euros dans le budget primitif que nous compléterons, dès cet automne, par une deuxième importante enveloppe financière (400 000 euros environ).

Ainsi, tous les réseaux du Centre Ancien seront rénovés, enfouis ou créés. Cela modifiera notamment la vie quotidienne des résidents actuels ou à venir. Au delà des réseaux secs (électricité, gaz, téléphone) et humides (eau potable, assainissement, eaux pluviales), le projet s'attachera à la création d'un square dans l'enceinte de l'actuel jardin du Curé et un autre en lieu et place de l'actuelle « Maison de Marie ». L'accessibilité des différents lieux publics aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte, ainsi que l'augmentation de places de parking. Ce sont là deux priorités incontournables.

Enfin, à l'instar des chemins des Vignes et de la Montée du Petit Bois, nous allons remettre en état le chemin de l'Abri. Le chantier va démarrer le 14 mai en intégrant un nouvel espace piétonnier.

Nous ne pourrions envisager de tels investissements sans la compréhension des riverains, l'engagement de mon équipe municipale et la compétence des agents communaux.

S'agissant du personnel communal, je voudrais à la fois saluer la rigueur et le sérieux dans son travail de Pascal Dorner au moment de son départ à la retraite, et accueillir notre nouveau garde champêtre, Mathieu Mazet. Je n'oublie pas bien sûr Olivier Blanco venu renforcer notre service technique.

Notre équipe municipale continue d'œuvrer à l'embellissement de notre village et veille à apporter toujours plus de services aux Montboucherois.

**Le Maire, Bruno Almorici**

## 2 questions

à Pascale Blache  
(1ère Adjointe déléguée aux Finances)



### Avez-vous rencontré des difficultés particulières pour boucler ce budget ?

**Pascale Blache** : « La bonne tenue du budget 2017 (dépenses inférieures de 58 000 euros par rapport à ce que nous avons programmé, augmentation des produits en raison notamment de ventes...) nous permet de nous appuyer sur des bases solides. Le résultat positif de 160 000 euros qui en a découlé a permis à la commune de financer une partie des investissements de 2018 (voir p 2).

Pour 2018, et comme toutes les années précédentes, nous essayons de maintenir à un niveau raisonnable la hausse du budget de fonctionnement. Il n'augmente cette année que de 1,72 % et ce, malgré certaines décisions défavorables aux communes comme la baisse de l'aide de l'Etat pour les contrats aidés (- 40 000 euros).

### Et la commune se heurte encore et toujours à la baisse des dotations...

**Pascale Blache** : « Oui bien sûr. La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat ne cesse de décliner d'année en année. Elle est de 107 000 euros (baisse de 15 000 euros) alors qu'elle culminait encore à 202 287 euros en 2013 ! C'est dire la chute vertigineuse à laquelle nous devons faire face !

Parallèlement, le fonds de péréquation intercommunal, prélevé par l'Etat au profit des communes les moins riches, suit une courbe inverse : cette année, la commune versera 31 100 euros contre 9 900 euros en 2013.

Ces réalités financières nous contraignent forcément et limitent nos marges de manoeuvre. Tous les projets majeurs de la commune ne sont certes pas ajournés, mais ils doivent s'étaler sur plusieurs années. Je voudrais enfin souligner que le montant global des subventions (+ de 50 000 euros) destinées aux associations n'a pas varié cette année.



## Investissements, en avant toute

**855 000 euros, tel est le montant des investissements engagés cette année. En voici les grandes lignes :**

**440 000 euros** pour la rénovation du centre ancien (première tranche portant sur l'enfouissement des réseaux, la reprise du parvis de l'église et du pied de la Tour).

**95 000 euros** pour la voirie, réseaux et éclairage public du lotissement les Vignes-St Martin. Il est inclus l'aménagement d'un chemin piétonnier pour rendre plus sûre le trajet entre le lotissement et l'école.

**85 000 euros** pour la voirie, réseaux et éclairage public du lotissement Les Grands Chênes.

**60 000 euros** pour la réfection et l'entretien courant de chemins. Au programme : reprise des bords et bicouche sur le chemin de Bauthéac, enrobé sur le chemin de Sourine et les trottoirs de la rue du Monard, reprise de la piste cyclable au niveau de la ferme Mouton, des bordures à l'angle de la rue des Mûriers et au parking derrière la mairie.

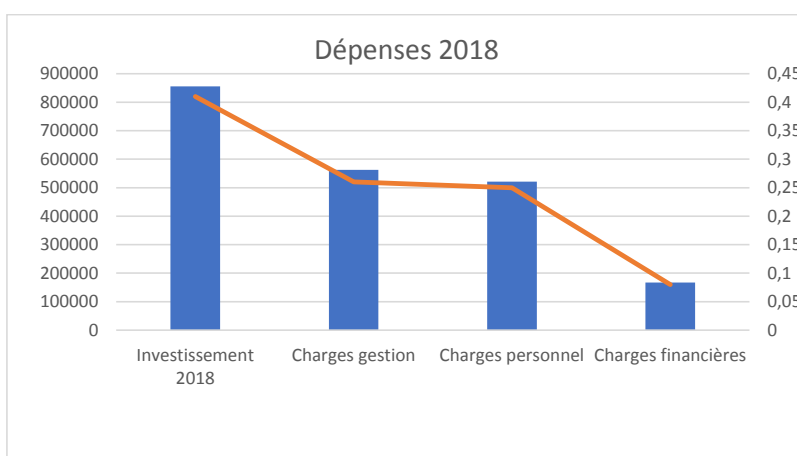
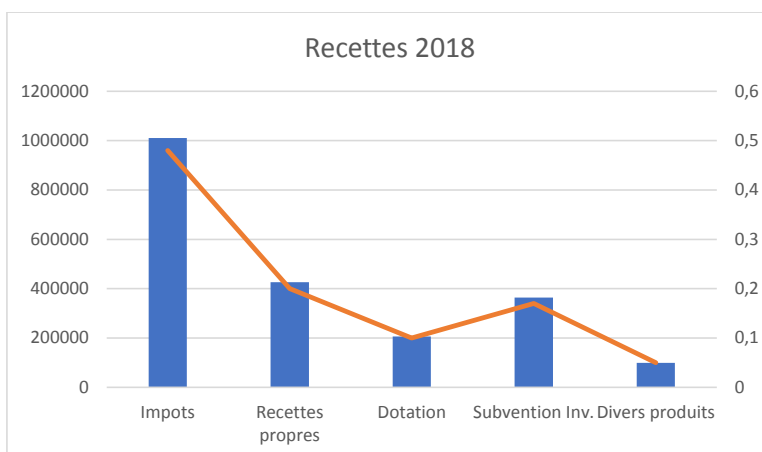
**30 000 euros** pour la seconde tranche de pose de caméras de vidéo surveillance. Les secteurs équipés : le parking derrière la mairie, au croisement de l'agence postale et avenue Charles de Gaulle.

**25 000 euros** pour la réfection des clôtures et portillons du stade de football.

**0%**  
**Pas d'augmentation des taux communaux en 2018 (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti).**

**440 000 €**  
**Le montant de la rénovation du centre ancien (première tranche)**

**EN DIRECT DE LA MAIRIE**  
 Site de la mairie : [www.montboucher-sur-jabron.fr](http://www.montboucher-sur-jabron.fr)  
 Inscription news letter : [communication.montboucher@gmail.com](mailto:communication.montboucher@gmail.com)  
 Page facebook : [www.facebook.com/montbouchersurjabron](http://www.facebook.com/montbouchersurjabron)



**Nelly Fabre et Brigitte Allié, vous êtes à l'origine de la commémoration de la première guerre mondiale sur Montboucher. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans cette démarche ?**

**Nelly Fabre :** « Nous avons toutes deux une histoire familiale qui nous relie à la grande guerre. Mon grand-oncle y est mort et mon père l'a faite. Il est mort à moins de 50 ans des suites d'handicap respiratoire. D'ailleurs ce qui est très frappant dans nos recherches, c'est qu'il n'est jamais officiellement fait état de gazage. Sans doute était-ce pour éviter d'indemniser ceux qui avaient subi cette terrible épreuve ».

**Qu'avez-vous appris de vos recherches ?**

**Brigitte Allié :** « Nous nous sommes rendues aux archives départementales et municipales ainsi qu'au cimetière et au monument aux morts. Pendant la guerre, 32 montbouchérois sont tombés au front. En 1911, dernier recensement avant la guerre, il y avait 773 habitants à Montboucher dont 169 agriculteurs ou propriétaires terriens. Un certain nombre d'entre eux ont vu leurs chevaux réquisitionnés par l'armée. Nous avons appris aussi que différentes usines de la commune (Lacroix St Joseph, Ferrouillat, le Béal...) ont parti-



Histoire

La guerre  
1914-1918  
à Montboucher

« PAGE D'HISTOIRE »  
propose de revenir sur un  
lieu, un événement ou sur  
une personnalité qui  
a marqué l'histoire de  
notre commune.



Nelly Fabre et  
Brigitte Allié

cipé à l'effort de guerre en abritant des casernements.

**Le fruit de votre travail sera contenu dans une exposition. Pouvez-vous nous la détailler ?**

**Brigitte Allié et Nelly Fabre :** « L'exposition s'articulera non seulement sur des témoignages locaux (lettres reproduites de Louis Faure grâce à la famille Bernard Faquin, lettres et cartes postales issues de la collection de Maryse Aubert que nous tenons particulièrement à remercier, réquisitions.. ) mais aussi sur des panneaux explicatifs plus généralistes (la mobilisation des colonies, le traité de Versailles, les blessures endurées par les soldats...). Nous avons convié les établissements scolaires à venir se rendre à cette exposition ainsi qu'à la conférence et à la pièce de théâtre du 25 mai (voir p 4).

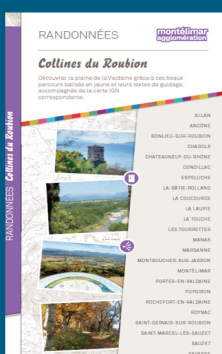
En

deux mots



**MATHIEU MAZET,  
NOUVEAU GARDE  
CHAMPÊTRE**

Mathieu Mazet, 39 ans, détaché de la gendarmerie (il a officié pendant 10 ans à la brigade de Crest) est le nouveau garde champêtre de la commune en remplacement de Pascal Dorner, parti à la retraite. Il a notamment pour fonctions d'assurer la sécurité de la population, ou bien encore de faire appliquer les règles d'urbanisme et d'environnement. Rappelons que la fonction de garde champêtre implique des pouvoirs administratifs et judiciaires supérieurs à ceux d'un policier municipal.



**RANDO GUIDE  
SUR LA PLAINE DE  
LA VALDAINE**

Montélimar Agglomération Tourisme vient de sortir un guide de randonnée sur la plaine de la Valdaine. On y trouve 40 parcours dont la randonnée 146 « Bois de Lion et Jabron » concernant Montboucher. Une promenade agréable de 10,1 km et de 3 heures. Ce guide au prix de 15 euros est en vente en ligne sur [montelimar-tourisme.com](http://montelimar-tourisme.com)

## QUE FAIRE DE SES DÉCHETS VERTS ?

Encore bien trop de déchets verts (gazon, feuilles, branches...) constatés sur la commune près des conteneurs semi enterrés... Pour éviter ces incivilités, s'offrent plusieurs solutions. La première consiste à se rendre à la déchetterie les Constantins, route de la Bâtie Rolland, pour y déposer vos déchets verts.



La seconde est de se doter d'un composteur de 300 litres, utilisable seulement pour de petites quantités. Vous pouvez vous le procurer auprès du Syndicat des Portes de Provence ([www.sypp.fr](http://www.sypp.fr)).

Rappelons par ailleurs qu'il est strictement interdit aux particuliers comme aux professionnels de brûler à l'air libre leurs déchets verts. La combustion présente en effet des risques importants pour la santé et l'environnement.

**HORAIRE D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE :**

lundi, mardi et mercredi de 14h à 19h  
jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 19h

**Portrait  
d'entrepreneur**

**Agrégats  
transports**

**Le neuvième volet de cette rubrique est consacré à la société Agrégats Transports, SAS dirigée par Laurent Berthouly**



Créée en 1983 à Montélimar, Agrégats Transports s'est assez vite retrouvée à l'étroit. En 1990, cette SAS dont le capital est détenu à 100 % par Laurent Berthouly fait ses bagages pour s'installer sur la zone artisanale de Fontgrave. Elle peut ainsi sur 3 hectares disposer de la place nécessaire pour y installer ses bureaux, atelier de mécanique et surtout bien sûr son parc pour les camions. Car entre temps, en 1987, Agrégats transports reprend un contrat avec un carrier, Morillon-Corvol devenu depuis Cemex Granulats. Un vrai tournant pour la société, propulsée vers d'autres perspectives. Aujourd'hui avec 40 salariés dont 35 chauffeurs, Agrégats Transports est tout bonnement un des premiers employeurs de la commune. Cette magnifique ascension est due en partie à la polyvalence de ses activités. 60 % de son chiffre d'affaires dont le prévisionnel est estimé à 5 millions d'euros en 2018 repose sur sa collaboration avec des carriers : « Nous livrons entre Lyon et Marseille des agrégats chez les clients de nos donneurs d'ordre (Lafarge, Cemex, Vicat, Gsm..) ainsi que chez des

particuliers », explique Laurent Berthouly. L'activité de la société est complétée par la livraison d'enrobés (20 % environ du chiffre d'affaires) auprès

de Colas, Eiffage, Eurovia, Trabot, principalement pour la rénovation de constructions de déviations et de rénovations de tronçons d'autoroutes : « Nous travaillons actuellement avec Vinci, précise Laurent Berthouly, sur l'A7 à hauteur de Montélimar ».

Autre activité complémentaire (20 % du chiffre d'affaires), les terrassements de travaux publics, à l'image de la déviation en cours de Puy St Martin.

Enfin, Agrégats Transports a développé depuis une dizaine d'années la vente de rabotage. Explications de Laurent Berthouly : « Avant de mettre le nouvel enrobé, les sociétés rabotent l'ancien. Agrégats Transports rachète ce petit granulats que la société revend ensuite aux particuliers pour constituer leur chemin d'accès ou à des industriels pour leur plateforme ». De même, Agrégats Transports recycle de la terre végétale de bonne qualité qu'elle revend ensuite à des paysagistes ou à des particuliers.

**Mess Drey, le 12 juillet :  
un rendez-vous volcanique**

Chanteuse d'origine haïtienne, auteur et compositrice, Mess Drey impose un style bien à elle. Une voix chaleureuse qui mixe tous styles de musique : funk, rock, hip hop, reggae. avec un zeste de soul et de jazz. Cette artiste complète et inventive et à l'énergie volcanique se produira le 12 juillet prochain à 21h au théâtre de verdure dans le cadre du Festival Off de Montélimar Agglomération



**Un bus contre la  
rétinopathie diabétique**

La rétinopathie diabétique est la principale cause de cécité en France. Pour améliorer son dépistage, un bus santé sillonne les routes de Drôme-Ardèche. Il s'arrêtera le 17 mai à Montboucher sur le parking de la MJC

**Fermetures estivales**

La mairie fermera ses portes du 6 au 15 août. Quant à l'agence postale communale, elle sera fermée du 16 au 23 juillet et du 6 au 19 août.

**Mieux comprendre la  
première guerre mondiale,**

Le 25 mai la commune rendra hommage aux acteurs de la première guerre mondiale. A la salle des fêtes à 18h, Jean-Yves le Naour, historien, donnera son éclairage. Puis à 20h30, la compagnie La Naïve donnera une représentation théâtrale intitulée « Poilu show ». Sorti de sa tombe par les inepties d'un drôle de conférencier, Marius, le poilu de Marseille mort en mars 1918 sur le front de Picardie, nous apporte un témoignage émouvant et drôle sur la vie des soldats pendant la première Guerre Mondiale.



**Les  
rendez-vous**

- Vendredi 25 mai** : conférence de Jean Yves le Naour sur la première guerre mondiale à 18h puis théâtre à 20h30 avec « Poilu show » par la compagnie « La Naïve » à la salle des fêtes.
- Samedi 26 mai** : concours de pétanque au théâtre de verdure organisé par le Sou des Ecoles
- Samedi 2 juin** : journée Pokemon de 10h à 17h à la MJC organisée par le Comité des Fêtes.
- Samedi 9 juin** : tournoi séniors de football organisé par l'USVJ
- Samedi 16 juin** : tournoi jeunes de football organisé par l'USVJ
- Samedi 16 juin** : fête de la MJC à la salle des fêtes (exposition peinture, concert, présentation des activités) à 15h. A 18h, apéritif offert-buffet buvette.
- Vendredi 22 juin** : kermesse des écoles organisée à partir de 16h par le Sou des Ecoles.
- Vendredi 29 juin et samedi 30 juin** : fête votive (vide grenier nocturne le vendredi, repas-spectacle et feux d'artifice le samedi soir) au théâtre de verdure organisée par le Comité des Fêtes.
- Jeudi 12 juillet** : concert de Mess Drey au théâtre de verdure à 21h
- Jeudi 2 août** : animation jeux de 9h30 à 12h au théâtre de verdure.
- Samedi 25 août** : « journées tragiques » à 11h place des Résistants puis apéritif dinatoire à la salle des fêtes
- Vendredi 7 septembre** : forum des associations à la MJC de 16h à 21h organisée par la MJC et le Comité des Fêtes.
- Lundi 17 septembre** : arrivée du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche